

RÉUNIONS PUBLIQUES

Les réunions publiques précédant les élections municipales avant le premier tour auront lieu à l'Ostrea.

Mercredi 11 mars à 18 h,
L'Envie commune, menée par Jacques Mangold

Jeudi 12 mars à 20 h,
Plouézec ensemble, menée par Sophie Graeber

Vendredi 13 mars à 20 h,
Plouézec à venir menée par Gilles Pagny, maire sortant

MUTUELLE JUST

Le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération s'associe à la mutuelle Just afin de vous offrir une mutuelle intercommunale solidaire et avantageuse. Une conseillère vous accueille pour répondre à vos questions les mardis 10 et 24 mars entre 14 h et 17 h.
Contact et rendez-vous au 08 09 54 60 00 ou sur le site de la mutuelle : <http://www.just.fr>

FAITES-LE VOUS-MÊME : LES MUFFINS

Au petit déjeuner, au goûter ou si vous avez un petit creux, cette spécialité irlandaise accompagnée de thé ravira votre palais. Vous pouvez également les réaliser nature ou aux fruits rouges, plutôt qu'au chocolat comme proposé dans cette recette.

Ingrédients :

250 g de farine
150 g de sucre en poudre
50 g de chocolat en poudre
60 g de chocolat noir
90 g de beurre
4 œufs
40 cl de bière brune
1 sachet de levure chimique

Préparation :

Préchauffez le four à 170°. Faites chauffer 15 cl de bière et, à ébullition, versez le cacao en poudre. Ajoutez petit à petit le reste de la bière, et quand le mélange est homogène, retirez du feu.

Dans un saladier, mélangez les œufs et le sucre. Ajoutez le beurre fondu et le mélange de bière/cacao. Puis ajoutez la farine en pluie, tout en remuant, puis la levure chimique.

Faites fondre le chocolat noir et ajoutez-le à la préparation. Mélangez bien.

Beurrez et farinez les moules à muffins, que vous remplirez aux trois quarts.

Faites-les cuire pendant 40 min en surveillant la cuisson (vérifiez la cuisson au couteau : après l'avoir enfoncé dans le gâteau puis retiré, le couteau doit être sec et lisse).

Démoulez et laissez tiédir avant de déguster.



PLOUÉZEC INFO

L'agenda des manifestations



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les bureaux de vote n°1 et 2 seront installés à l'Ostrea, et le bureau de vote n°3 dans la salle François Druel, dont l'entrée se situe derrière la mairie, au niveau du jardin du Gavel. Pour rappel, merci de vous munir d'une pièce d'identité avec photo et de votre carte d'électeur. Les bureaux seront ouverts de 8 à 18 heures les dimanches 15 et 22 mars. Si vous êtes chargé d'un vote par procuration, vous devrez également présenter votre pièce d'identité. Un seul vote par procuration, par électeur, est possible.

MARS

DIM 01 EXPOSITION EN MAIRIE

Dans le hall, aux horaires d'ouverture

Hermine Van der Sanden expose ses peintures.

Acrylique, fusain ou pastel, ses toiles seront exposées jusqu'au 14 mars 2026.

LUN 02 LES GRANDES FIGURES FÉMININES **Bibliothèque municipale**

Le mois de mars accueille des ouvrages traitant de ces femmes françaises qui ont marqué par leurs actions aussi discrètes que remarquables les XX^e et XXI^e siècles. N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque : l'adhésion de 8€ par an et par famille vous permet d'emprunter, de réserver et de commander les ouvrages que vous désirez.

SAM 07 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ostrea, 10 h 30, ouvert à tous

L'association Terre d'espoir Armor intervient en Inde et au Népal afin d'aider les enfants à accéder à l'éducation scolaire. Tous les détails de son travail seront présentés lors de cette assemblée générale.

SAM 07 BAL MASQUÉ

Ostrea. Entrée gratuite, pour tous

La soirée commencera dès 18 h par un défilé à partir de la rue Cyrille Le Barbu jusqu'à l'Ostrea. Animé par l'Amicale laïque, le bal est ouvert à tous. Un repas (jambon à l'os ou menu végétarien, chili sin carne) est proposé au tarif de 7€ pour les enfants et de 14€ pour les adultes.

Pour s'inscrire au repas, contacter l'Amicale par courriel : bureau@amicale-plouezec.fr

DIM 08 FEST DEIZ ENFANTS

Ostrea. 15 h. Ouvert à tous

Klask Eun Tu organise depuis plusieurs années un fest deiz particulièrement dédié aux enfants : sono adaptée au jeune public et goûter prévu à un prix modéré (jus de fruits, crêpes, gaufres).

DIM 15 LES JEUX DE L'ARRIÈRE-SALLE

Run David, de 14 h à 18 h

Vous pouvez passer l'après-midi à découvrir des centaines de jeux de société. Les habitués vous guident ou vous conseillent. Vous pouvez apporter vos jeux. Et si vous êtes adhérent, vous avez la possibilité d'en emprunter.

MAR 17 EXPOSITION EN MAIRIE

Dans le hall, aux horaires d'ouverture

Gérard Faymendy photographie les collisions de gouttes de d'eau. Des œuvres sculpturales. À ne manquer sous aucun prétexte.

LUN 23 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ostrea, 17 h 30, ouvert à tous

L'association les Amis du moulin organise son assemblée générale. Au cours de cette réunion seront présentées les nombreuses activités proposées autour de cet espace magnifique.

SAM 28 LES ATELIERS DE L'APPPBLBK

Run David. De 14 h à 18 h. Ouvert à tous

L'Amicale des pêcheurs plaisanciers de Port Lazo, Boulgueff et Kerarsic (APPPBLBK) organise un atelier pêche en mer à la canne, matériel et leurres en fonction des espèces recherchées. Cet atelier sera l'occasion de revoir les bonnes pratiques d'entretien et quelques réglages essentiels. Il permettra également d'offrir des conseils techniques afin de choisir, préserver et optimiser le matériel.

VISITE IRLANDAISE

Pour fêter les 30 ans du comité de jumelage Plouezec-Ballinamore, des représentants du comté de Leitrim viendront nous rendre visite. Vous trouverez les détails des festivités dans le prochain Plouezec Info, comme la cérémonie officielle, une exposition à la bibliothèque et des concerts.

EXPOSER À LA MAIRIE

Il est possible de bénéficier du hall d'entrée de la mairie afin d'y exposer vos créations artistiques. Les demandes sont à déposer à l'accueil.

MARS : LE MOIS BLEU

Certains bâtiments en agglomérations voient leur façade éclairée en bleu au mois de mars. Mars bleu est le mois consacré à la mobilisation contre le cancer colorectal et vise à sensibiliser la population et les professionnels de santé à l'importance de la prévention et du dépistage.

Ce cancer arrive tristement à la troisième position des cancers les plus fréquents. En revanche, il est guéri 9 fois sur 10 s'il est dépisté à un stade précoce. Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin ou de votre pharmacien.

8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Cette journée trouve son origine au début du XX^e siècle : jusqu'alors les femmes étaient considérées comme des mineures. Des centaines de femmes en Europe et aux États-Unis vont se révolter. Des manifestations publiques vont éclater, réclamant l'égalité des droits homme/femme, de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Le changement est enclenché dans la souffrance. Il faudra attendre 1977 pour que soit officialisée cette journée par les Nations-Unies.

RÉVISION DU PLUI : INVENTAIRE DES BÂTIMENTS

Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), un recensement des bâtiments situés en zones agricoles et naturelles pouvant faire l'objet d'un changement de destination (ex. : transformation en logement) est en cours.

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment concerné ? Merci de vous faire connaître auprès de la mairie afin qu'il puisse être étudié dans le cadre des procédures d'évolution du PLUI.

Conditions à respecter :

- L'emprise au sol du bâti doit être au moins de 40 m²,
- Le bâtiment doit présenter un intérêt architectural ou de patrimoine culturel rural,
- Le terrain doit être raccordable au réseau d'assainissement collectif, ou présenter une surface de plus de 500 m² (le dispositif d'assainissement doit assurer une capacité suffisante et répondre aux normes applicables),
- Le bâtiment ne doit pas être en état de ruines (a minima 3 murs porteurs),
- Le bâtiment doit être situé à plus de 200 m d'un bâtiment d'élevage en exploitation ou ayant cessé toute activité agricole depuis moins de 2 ans,
- Le bâtiment doit être situé en dehors d'une zone de développement des énergies renouvelables incompatibles avec l'habitat.

PERMANENCES

Des permanences réservées aux associations ont lieu les mardis matin de 10 h à 12 h sans rendez-vous à la mairie. Pour toute prise de rendez-vous merci de vous adresser à l'accueil ou par téléphone au 02 96 20 64 90.

Vous pouvez également, toujours sans rendez-vous, rencontrer un élu tous les samedis matin aux horaires d'ouverture.